

Affaires de Pologne; occupation de Cracovie; les massacres de Galicie (1846).

La ville de Cracovie avait été constituée par les traités de 1815 en république indépendante; elle était devenue pour les patriotes polonais un foyer de conspirations, également suspect aux trois puissances copartageantes. En 1831, les Russes avaient occupé le sol de la république pour enlever aux insurgés une de leurs principales bases d'opérations et de ravitaillement. Ils avaient dû l'évacuer sur les représentations de l'Autriche : mais la ville restait un centre d'agitation et accueillait les réfugiés de la révolution polonaise; les trois puissances réclamèrent l'expulsion de tous les individus qui avaient pris part à la révolution de 1830; en 1836, elles décidèrent d'occuper Cracovie. Cette fois ce fut l'Autriche qui se chargea de faire la police de la république, malgré les protestations vainement renouvelées à l'Angleterre et à la France. C'était un premier pas vers l'occupation définitive.

D'autre part, la Galicie était peu à peu envahie par les idées de résurrection patriotique, de revanche nationale que l'émigration propageait. Il était difficile de s'opposer de front à ce mouvement généreux qui excitait les sympathies de l'Europe libérale. Mais l'Autriche pouvait — par une tactique analogue à celle qui fut souvent suivie en Hongrie — trouver dans la constitution de la société polonaise le moyen de paralyser les éléments révolutionnaires. Plus dure peut-être que l'aristocratie magyare, la *szlachta* polonaise avait, par la façon dont elle traitait ses paysans, suscité des haines formidables dont il était facile de profiter, grâce surtout à l'ignorance dans laquelle avaient été maintenues les classes inférieures. Le gouvernement avait eu soin d'alimenter ces haines; il s'était opposé aux réformes agraires, il avait imposé aux nobles le rôle d'agents du recrutement et de collecteurs d'impôts; il donnait à ses fonctionnaires le rôle tutélaire de redresseurs d'abus.